

# Procès-verbal de la SEANCE du 16 mars 2021

---

L'An deux mil vingt-et-un, le seize mars, à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal de la commune de Moirax, dûment convoqué,  
s'est réuni à la mairie, en session ordinaire,  
sous la présidence de Monsieur Henri TANDONNET, Maire de Moirax

Date de la convocation : 12 mars 2021

Présents (14) : Monsieur Henri TANDONNET, Maire  
Madame Catherine TENCHENI, 1<sup>er</sup> adjoint  
Monsieur Daniel MURIEL, 2<sup>ième</sup> adjoint  
Madame Frédérique DURAND, 3<sup>ième</sup> adjoint  
Messieurs Philippe GALAN, 4<sup>ième</sup> Adjoint,  
Mesdames Patricia MONTEIL, Nathalie EVEILLARD,  
Eveline GARCIA,  
Messieurs David GREGOIRE, Pascal MAHIEU,  
Anthony SAGET, Emmanuel MAUPAS, Daniel  
BARBIERO et Stéphane CHEZAL

Absents excusés (1) : Madame Bernadette BOUYSSONNIE qui a donné  
pouvoir à Monsieur Emmanuel MAUPAS

Secrétaire de séance : Madame Catherine TENCHENI

## ORDRE DU JOUR :

1. / **Décisions du Maire**
  2. / **Approbation du compte de gestion du receveur 2020**
  3. / **Vote du compte administratif 2020**
- **Questions diverses**

# Procès-verbal de la SEANCE du 16 mars 2021

---

## **1. / Décisions du Maire**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises au cours du trimestre écoulé (octobre / novembre / décembre 2020) dans le cadre de la délégation d'attributions de compétence – article L2122-23 du CGCT – donnée par le CM le 17 juin 2020 :

1	- Délivrance d'une concession perpétuelle dans le cimetière communal le 24.11.2020
2	- Délivrance d'une case dans le columbarium le 16.11.2020
3	- Vente du tracteur Renault à M. Patrick LHOMME pour 7 200 euros le 13.11.2020
4	Achat d'un tracteur 4 roues motrices à la sarl Tonnelé frères pour 10 200 euros le 14.10.2020
5	Signature du marché de travaux d'aménagement du bourg avec ESBTP (lot 1 VRD et 3 Pavage sols en béton) et l'entreprise Carrère (lot 4 espaces verts) le 13.10.2020
6	Signature du marché de travaux d'aménagement du bourg avec la société ARTPEGE (lot 2 - Maçonnerie) et l'entreprise la maison de l'Art (lot 5 serrurerie le 14.12.2020)
7	Arrêté de virement de crédit n°1 le 16.12.2020

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

## **2./ Approbation du compte de gestion du comptable 2020**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

## Procès-verbal de la SEANCE du 16 mars 2021

---

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à la majorité (13 voix pour et 2 abstentions : Daniel BARBIERO et Stéphane CHEZAL) le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2020.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **3./ Vote du compte administratif 2020**

Madame Catherine TENCHENI présente le compte administratif 2020 qui a été remis à tous les membres du Conseil Municipal avec la convocation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité (13 voix pour et 2 abstentions : Daniel BARBIERO et Stéphane CHEZAL), le compte administratif 2020 dont les résultats s'établissent comme suit :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

##### Dépenses :

Prévu :	1 068 715.60 €
Réalisé :	459 141.51 €
Reste à réaliser :	459 907.00 €

##### Recettes :

Prévu :	1 068 715.60 €
Réalisé :	443 723.54 €
Reste à réaliser :	307 407.00 €

# Procès-verbal de la SEANCE du 16 mars 2021

---

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

### Dépenses :

Prévu :	987 543.92 €
Réalisé :	676 759.35 €
Reste à réaliser :	0.00 €

### Recettes :

Prévu :	987 543.92 €
Réalisé :	1 013 301.85 €
Reste à réaliser :	0.00 €

## **RESULTAT de CLOTURE de L'EXERCICE :**

Investissement :	- 15 417.97 €
Fonctionnement :	336 542.50 €
Résultat global :	321 124.53 €

La séance est levée à 22 h 43.